SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Argumentaire en photos
pour le
revêtement voie verte en enrobé
sur le chemin de halage de Briennon à Roanne

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Panneau normalisé C115

Les <u>voies vertes</u> sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés.

Elles sont destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et, dans certains cas, aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale.

Elles doivent être utilisables par le plus grand nombre, sans grande exigence physique particulière, sécurisées et jalonnées.

Extrait du Schéma national des véloroutes et voies vertes
(Cahier des charges du schéma national, page 4)

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_des_charges_mai_2001.pdf

Canal de Roanne à Digoin,
le chemin de halage au pont de Matel :
état actuel en terre battue.

Simulation voie verte en enrobé :
le paysage est-il dénaturé ?

(Photos : SPCR)

Voie verte en enrobé sur chemin de halage
de Paray-le-Monial à Digoin

Voie verte en enrobé sur chemin de halage
de Saint-Léger-sur-Dheune à Chalon-sur-Saône

Le chemin de halage, état actuel

Simulation voie verte en stabilisé :
impact paysager comparable à l'enrobé

(Photos : SPCR)

Voie verte en stabilisé
de Balbigny à Nervieux.
Partie récente
inaugurée le 30/06/2016)
Nervieux

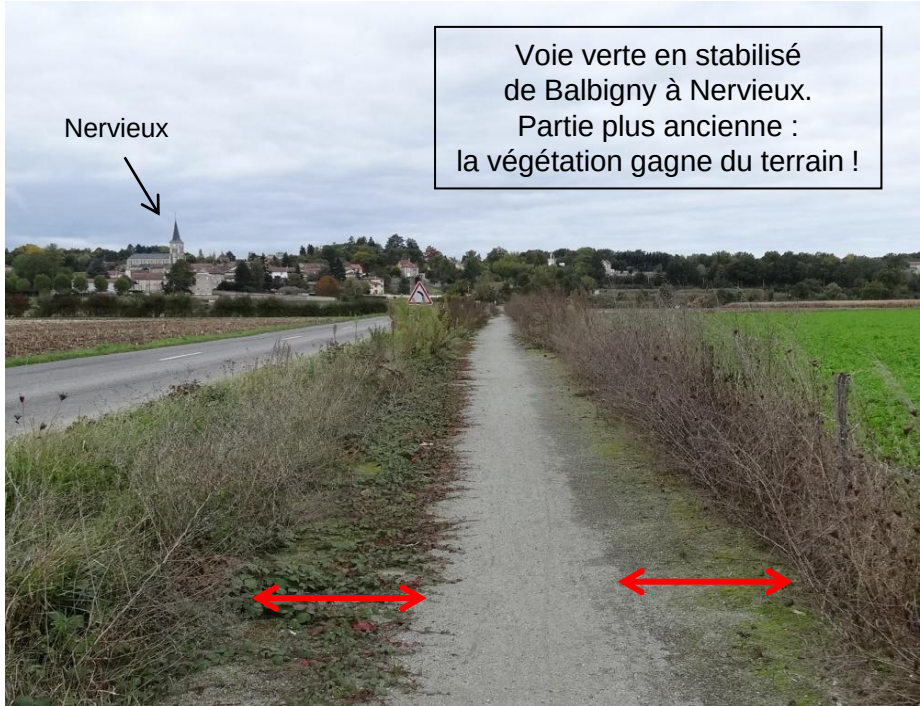
Voie verte en stabilisé
de Balbigny à Nervieux.
Partie plus ancienne :
la végétation gagne du terrain !
Nervieux

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Les voies vertes les plus proches et leurs revêtements

Enrobé

-- Iguerande – Saint-Yan
-- Paray-le-Monial – Digoin
-- Digoin – Dompierre-sur-Besbre
-- Saint-Léger-sur-Dheune – Chalon-sur-Saône
-- Chalon-sur-Saône – Givry – Cluny
-- Beaujeu – Belleville-sur-Saône
-- Condrieu – St-Pierre-de-Bœuf (Via Rhôna)
-- Montfaucon – Le Tracol (Via Fluvia)
-- Grazac – Raucoules (Via Fluvia)
-- Montrond-les-Bains – Bellegarde-en-Forez

Stabilisé-compacté
(*ne répondent pas totalement au cahier des charges du Schéma national des véloroutes et voies vertes)*

-- Balbigny – Nervieux
-- St-Marcellin-en-Forez – Estivareilles
-- Brives-Charensac – Costaros
-- Lavoûte-sur-Loire – Rosières (Via Fluvia)

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Les voies vertes les plus proches et leurs revêtements

1) Voies vertes en enrobé

-- Iguerande – Saint-Yan
-- Paray-le-Monial – Digoin
-- Digoin – Dompierre-sur-Besbre
-- Saint-Léger-sur-Dheune – Chalon-sur-Saône
-- Chalon-sur-Saône – Givry – Cluny
-- Beaujeu – Belleville-sur-Saône
-- Condrieu – St-Pierre-de-Bœuf (Via Rhôna)
-- Montfaucon – Le Tracol (Via Fluvia)
-- Grazac – Raucoules (Via Fluvia)
-- Montrond-les-Bains – Bellegarde-en-Forez

Stabilisé-compacté
(*ne répondent pas totalement au cahier des charges du Schéma national des véloroutes et voies vertes)*

-- Balbigny – Nervieux
-- St-Marcellin-en-Forez – Estivareilles
-- Brives-Charensac – Costaros
-- Lavoûte-sur-Loire – Rosières (Via Fluvia)

Voie verte Iguerande – Saint-Yan en enrobé : 25 km

(Photo : SPCR)

En famille, trois générations

En vélo de route à pneus fins

Voie verte Iguerande – Saint-Yan en enrobé : 25 km

Une maman et son bébé en promenade à vélo

Photos SPCR

Multi-générations et multi-usages !

Voie verte Iguerande – Saint-Yan en enrobé : 25 km
Un paradis pour tous les âges, à vélo, en roller, en skate ou en promenade !

Photos
SPCR

Voie verte en enrobé, canal du Centre de Paray-le-Monial à Digoin : 18 km

Photos
SPCR

Photo : www.allier.fr

Voie verte en enrobé, canal latéral à la Loire de Digoin à Dompierre-sur-Besbre : 30 km

Photo : B. Neullas - www.af3v.org

Photo : www.allier.fr

Photos
SPCR

Voie verte en enrobé, canal du Centre de Saint-Léger-sur-Dheune à Chalon-sur-Saône : 31 km

Photos
www.af3v.org

(photo : R. De Monte – www.af3v.org)

(photo : R. De Monte – www.af3v.org)

Voie verte de Bourgogne du sud ,en enrobé
Chalon – Cluny - Givry (Saône-et-Loire) : 55 km

(photo : J. Savary – www.af3v.org)

(photo : A. Cessieux – www.af3v.org)

Shuntage des barrières

(photos : F. Rollet – www.af3v.org)

Voie verte du Beaujolais, en enrobé
de Beaujeu à Belleville-sur-Saône : 15 km

(photos : A. Cessieux – www.af3v.org)

(photos : Saint-Chamond vélopôle)

Voie verte portion de la Via Rhôna en enrobé
longeant le Rhône de Condrieu à Saint-Pierre-de-Boeuf : 19 km

(photo : www.cyclorhonalpin.org)

(photo : viecool – www.af3v.org)

La voie verte « Via Fluvia »

A terme la Via Fluvia reliera la Loire et le Rhône.

Elle emprunte l'ancienne voie verrée de ''La Galoche''
(train à vapeur sur voie étroite)
mise en service en 1890 et désaffectée en 1952.

Tronçons terminés, en enrobé

Ouverture en 2017, en enrobe

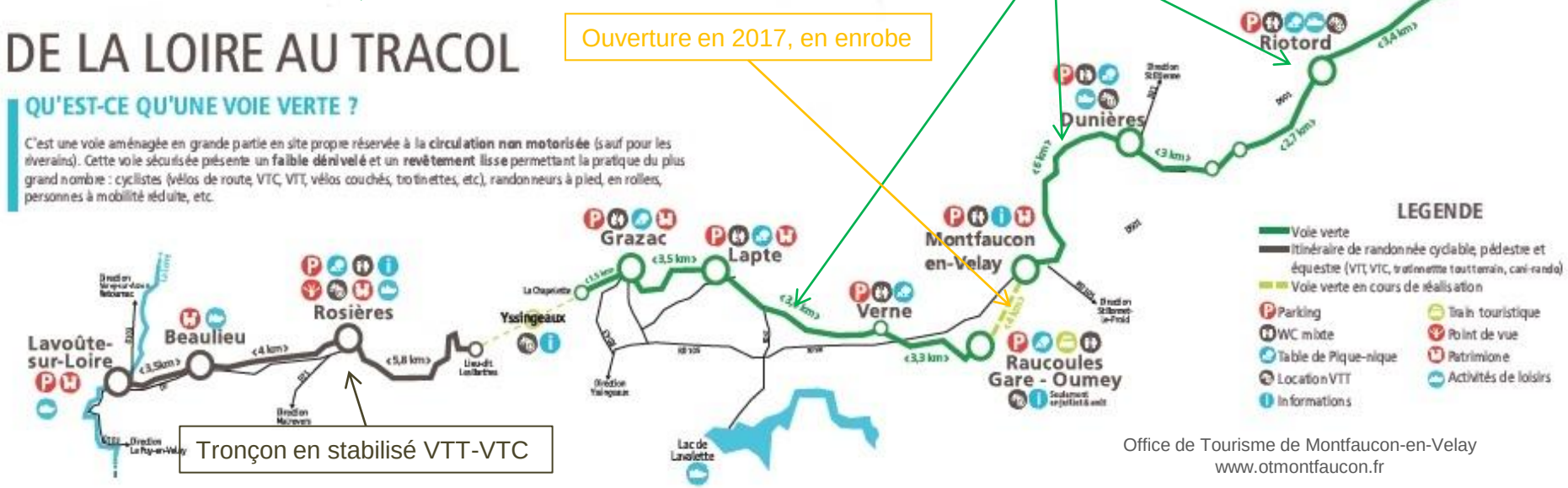

Tronçon en stabilisé VTT-VTC

Office de Tourisme de Montfaucon-en-Velay
www.otmontfaucon.fr

(photo : Office de Tourisme de Montfaucon-en-Velay)

Voie verte ‘’La Tracoline’’, en enrobé
Le Tracol – Dunières – Montfaucon (Haute-Loire) : 15 km

Elle constitue le premier tronçon réalisé
de la future Via Fluvia
qui reliera les deux fleuves Rhône et Loire.

(photo : www.auvergnevacances.com)

(photo : J-Y Bénière – www.af3v.org)

(photo : Office de Tourisme de Montfaucon-en-Velay)

Voie verte des Sucs, en enrobé
de Grazac à Raucoules (Haute-Loire) : 13 km

Elle constitue le second tronçon réalisé
de la future Via Fluvia
qui reliera les deux fleuves Rhône et Loire.

(photos : www.altituderando.com)

Voie verte Montrond-les-Bains – Bellegarde-en-Forez, en enrobé : 2,6 km

Photos :
www.veloenforez.fr
www.paysdesaintgalmier.fr

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Les voies vertes les plus proches et leurs revêtements

Enrobé

-- Iguerande – Saint-Yan
-- Paray-le-Monial – Digoin
-- Digoin – Dompierre-sur-Besbre
-- Saint-Léger-sur-Dheune – Chalon-sur-Saône
-- Chalon-sur-Saône – Givry – Cluny
-- Beaujeu – Belleville-sur-Saône
-- Condrieu – St-Pierre-de-Bœuf (Via Rhôna)
-- Montfaucon – Le Tracol (Via Fluvia)
-- Grazac – Raucoules (Via Fluvia)
-- Montrond-les-Bains – Bellegarde-en-Forez

2) Voies vertes en stabilisé-compacté
(*ne répondent pas totalement au cahier des charges du Schéma national des véloroutes et voies vertes)*

-- Balbigny – Nervieux
-- St-Marcellin-en-Forez – Estivareilles
-- Brives-Charensac – Costaros
-- Lavoûte-sur-Loire – Rosières (Via Fluvia)

On remarque sur les photos suivantes qu'elles ne peuvent accueillir que les VTT et VTC.

Jonction des deux parties

Partie récente inaugurée le 30/06/2016

Voie verte Balbigny – Nervieux, en stabilisé : 2,5 km

(Photos : SPCR)

Partie ancienne, réduite par la végétation

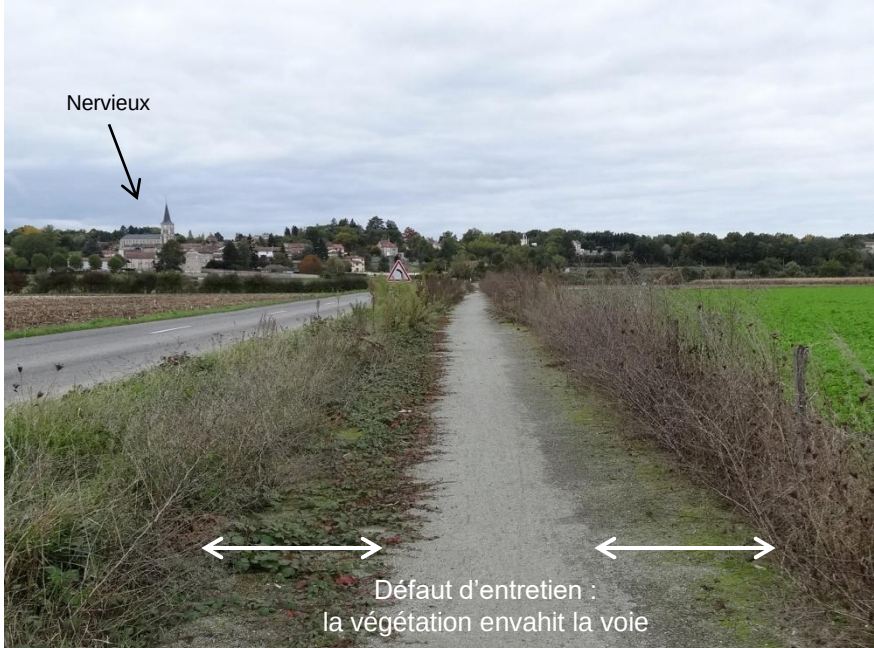

(photo : www.loiretourisme.com)

Voie verte en stabilisé ‘’L’aventure du rail’’
de Saint-Marcelin-en-Forez à Estivareilles : 28 km

Pour VTC, rando pédestre et promenade.
Impraticable en vélo de route, vélo handisport, rollers.

(photo : www.altituderando.com)

(photo : Cycles et Trains)

Cycliste en VTC
(impraticable en vélo de route)

(photo : www.altituderando.com)

(photos : Jouaux – www.af3v.org)

Voie verte du Velay, en stabilisé
de Brives-Charensac à Costaros : 24 km
Uniquement VTC / VTT

(photo : Office du Tourisme Le Puy)

Via Fluvia de Lavoûte-sur-Loire à Rosières en stabilisé : 11 km

Pour VTC, rando pédestre et promenade.
Impraticable en vélo de route, vélo handisport , rollers.

(photos : www.respirando.fr)

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Conclusion

Nous demandons que la voie verte soit revêtue en enrobé sur toute sa longueur :
de Saint-Pierre-la-Noaille à Roanne, y compris sur le chemin de halage le long du canal.

Le cahier des charges du Schéma national des véloroutes et voies vertes donne raison à notre demande car il précise que les voies vertes doivent accueillir les piétons, les cyclistes (sans exception : vélos de route à pneus fins, vélos de ville, VTC, VTT, vélos couchés), les rollers, et les personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, poussettes, …).
Le revêtement en stabilisé est donc exclu.

Le coût d'investissement plus élevé en enrobé qu'en stabilisé sera compensé par un coût d'entretien plus faible et une moindre dégradation par la fréquentation et la pluie.

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Conclusion (suite)

Il serait incompréhensible que la voie verte, si elle était en stabilisé, oblige les cyclistes et cyclotouristes en pneus fins à continuer d'emprunter la route de Briennon RD43 très dangereuse, pour leurs sorties vers le Brionnais et la Saône-et-Loire.

Quant aux amateurs de rollers, ils devraient aller en voiture jusqu'à Briennon ou Pouilly-sous-Charlieu pour pratiquer leur sport alors qu'une voie verte en enrobé leur permettrait de le faire depuis Roanne.

En plus, la largeur du chemin de halage semble suffisante pour faire coexister la voie verte en enrobé et un sentier en terre destiné aux joggeurs, aux marcheurs avec bâtons, et aux cavaliers.

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Conclusion (fin)

La voie verte sera fréquentée par des dizaines de milliers d'usagers par an, les comptages sur la voie verte Iguerande - Marcigny en témoignent[1].
Elle sera un élément essentiel de la qualité de vie en Roannais et un vecteur de retombées économiques par la mise en valeur et le rayonnement de notre territoire.
En prise directe avec la ville et l'agglomération elle se doit d'être d'emblée une réussite, tant pour les loisirs de proximité que pour le tourisme.

1 – Compteur automatique à Saint-Martin-du-Lac : près de 35 000 passages en 2014, alors qu'elle n'était encore qu'un tronçon isolé.

SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS

Fin de la présentation

Merci pour votre attention